normandie 3

caen • alençon • avranches • cherbourg

Compte rendu de l'instance de proximité 03 décembre 2024

Présents pour la direction: Laurent Le Mouillour, directeur régional - Fanny Ausina-Defosse, RRH - Virginie Depond, IRH - Maud de Bohan, déléguée aux programmes - Christophe Miguel, chef de centre - Mickaël Goavec, rédacteur en chef

Présents RP: François Ormain, Stéphanie Desgranges-Lentz - Carole Lefrançois - Amandine Pinault.

Pour Noël, offrez- vous une carte syndicale !

Adhérer au syndicat est un cadeau utile pour soi, sa famille et pour la société.

Adhérer au syndicat, c'est se sentir moins seul dans l'entreprise, c'est intégrer un réseau d'entraide pour trouver des réponses à ses difficultés. C'est bénéficier de conseils juridiques et d'une association de consommateurs gratuite.

Adhérer au syndicat, c'est donner de la force à une organisation qui négocie les droits sociaux et économiques, et surtout, tentent de les préserver dans un contexte de moins en moins favorable.

Alors que la France a une classe politique déliquescente, n'a plus de gouvernement ni de budget, adhérer au syndicat, c'est renforcer son environnement professionnel, le pouvoir de ses représentants élus et mandatés qui défendent la prévoyance, les assurances maladie et chômage, les droits à la retraite, les accords d'entreprise, l'emploi, le statut intermittent, les salaires, le temps de travail, la formation, les parcours de carrière, le handicap, les activités sociales et culturelles… En somme, tout ce qui fait notre quotidien et celui de nos familles.

La dernière loi travail a divisé par deux le nombre de représentants du personnel dans les entreprises sans réduire la charge de travail. Elle a au contraire favorisé les délégations patronales.

Adhérez au syndicat, c'est rééquilibrer le rapport de force dans l'entreprise, c'est renforcer les contre-pouvoirs de la société civile, c'est lutter contre toutes les formes d'injustice. Une syndicalisation est défiscalisée à 66%. Ainsi, chacun peut défendre sa protection sociale et celle de ses proches.

Alors, pour Noël, rejoignez FO, syndicat libre et indépendant !

Point 1. CSSCT

Suivi du plan d'action du service communication

Un nouveau point sera fait en février.

Axe d'amélioration suite au bilan télétravail

Pas d'annonce dans l'immédiat.

Plan d'action service documentaliste

Après une réunion le 26 novembre avec le rédacteur en chef, une réunion exceptionnelle aura lieu le 16 décembre avec Mme. Jaffray psychologue-ergonome. Des rendez-vous individuels sont prévus le 19 décembre à la médecine du travail. Deux rendez-vous collectifs au moins seront programmés en janvier.

Point activité service logistique

Le bureau affiche souvent « exceptionnellement fermé » au moment où des problèmes logistiques caméras subsistent. Des salariés s'en sont émus. Des transports intempestifs à la gare, notamment de la présentatrice de VEF pourrait en être la cause.

Est-ce bien le rôle de la logistique de faire le taxi ?

La direction admet l'existence de ces transports les lundi et mardi, jours d'enregistrement de VEF, tout en ignorant le caractère systématique de ces transports. Ce ne sera plus systématique dit-elle.

Le rédacteur en chef précise que ce genre de transport peut avoir lieu ailleurs, à Paris notamment

Le chef de centre précise que le service logistique n'est pas un service de taxi. Sauf raison exceptionnelle, si cela est possible et si cela ne va pas à l'encontre d'une activité programmée dit-il.

La responsable des programmes indique que les intéressés (service logistique et IMG) n'ont pas manifesté de difficultés à ce sujet.

Service UOA

Le retour de Théophane Demeure est prévu début janvier. Un accueil se fera sur quelques jours avec Denise pour reprendre en main les dossiers. S'ensuivra une réunion de service avec le collectif en janvier.

Gestion des conventions de stages écoles

Il est observé que les conventions de stage tardent à revenir aux collèges, ce qui crée une inquiétude chez les stagiaires et les parents.

Cette tâche attribuée pour partie à Estelle engendre un travail supplémentaire. A sa demande, soutenue par les OS, cette dernière pourrait bénéficier d'un passage à 37h ou 39h avec RTT, comme c'est déjà le cas pour les autres collègues du service. Ce à quoi la direction n'a pas émis d'opposition de principe. **Pour cette situation, FO a demandé d'appliquer une mesure d'équité, de justice sociale.**

Le chef de centre indique que l'antenne de Caen est très sollicitée par les demandes de stages. Beaucoup d'accueil mais pas beaucoup de suivi… On doit faire du qualitatif, dit-il. Pour éviter le stress dans la gestion des conventions, un suivi à distance doit être fait selon lui.

Une répartition des charges avec Marianne, aussi partie prenante dans la gestion des stages, pourrait être effectuée.

Le rédacteur en chef interpelle sur la mixité sociale des stagiaires. Ils ou elles sont souvent issus de milieux favorisés ou proches des salariés de l'antenne (qui pourrait aussi s'apparenter à du conflit d'intérêt). Il serait bien, en tant que service public d'accueillir des jeunes qui n'ont pas de réseau, faire de la discrimination positive. Cela rentre aussi dans nos missions de service public, dit le directeur régional. Proposition de quota et une communication dans ce sens pourraient être faites.

Planification des présentateur/trices à Caen le 25 décembre

Il est relevé que le 25 décembre, une seule personne est à la présentation contre deux chaque jour férié dans l'année. A Rouen, ils sont, a priori, deux le 1er janvier sur l'édition mutualisée. Pourquoi pas à Caen ?

Le rédacteur en chef indique que l'an dernier, il n'y avait qu'une seule personne le 1er janvier. Il n'y a pas deux présentateurs ce jour-là, il s'agit d'un modèle automatique de planification qui ne donne pas une vision définitive du planning, dit-il.

Bilan réunion JRI / Cadres techniques

La réunion a été reportée par manque de personnes. Une nouvelle date doit être proposée en janvier à 18h00 pour permettre une meilleure disponibilité des JRI. La direction souhaite que la réunion soit constructive.

Le chef de centre informe que Thomas Paillet aura une vacation pour faire le bilan des placards. La maintenance et l'entretien du matériel seront assurés par Alexis Patry. Cette organisation est mise en place le temps de fluidifier le fonctionnement.

Point sur les vols au sein de la rédaction

Des vols sont encore à déplorer à la rédaction.

Le directeur dit que c'est soucieux. Des actes malveillants qui ont nécessité le déplacement de deux officiers de police judiciaire. Ils sont venus observer les lieux pour améliorer la sécurité des biens et des personnes. Ils formuleront des préconisations, peut-être l'installation de caméras dans les espaces de circulation. Les images seraient visualisables sur commission rogatoire d'un juge précise la direction.

Chacun doit faire attention à ses affaires. On n'est pas des OPJ, on peut vite créer un climat suspicieux. Accuser à tort, il n'y a pas pire. Il faut faire de la prévention pour dissuader, dit le directeur.

Les intéressés ont déposé plainte.

Montage des feuilletons semaine 38 à 49

Sur 11 semaines, 3 feuilletons seulement ont été montés. Comment peut-on alimenter l'antenne chaque semaine dans ces conditions ? Selon les monteurs, les nouvelles salles de montage ne sont pas utilisées.

Le rédacteur en chef indique qu'il y eu de l'anticipation au montage et du lissage sur les derniers mois, une bonne gestion dit-il. On avait de l'avance en septembre. On continue de diffuser et de monter des feuilletons. Il précise que 12 « Entrez, c'est fermé » ont été produits depuis la rentrée, 6 « modules environnement », 5 « Mag du mercredi », 9 « C sport », 2 « Au plus près » par semaine, plus des EDR… Les monteurs ne sont pas en sous-activité, conclut-il.

Le directeur évoque les nouvelles émissions en immersion à partir de janvier. Il faut retrouver l'essence du métier, lutter contre les déserts informationnels. On est trop urbain, il faut redonner la parole sur le terrain, montrer que ça bouge dans les campagnes. Il y a de belles histoires à raconter, dit-il.

Point 2. Antenne

« Courants d'Art » remplace « Bavette Normande »

La déléguée aux programmes présente la nouvelle émission culture. Exit « Bavette Normande », place à « Courants d'art ». Une émission de 52 minutes à partir de janvier 2025, présentée en alternance par Julie Howlett et Gwenaëlle Louis.

Un nouvel habillage a été commandé à La Fabrique avec notamment un générique Pop Art. Le plateau sera amélioré au fur et à mesure, le plateau doit participer à la narration de l'émission, est-il précisé. Le principe: un invité fil rouge avec son actu, son histoire, son lien avec la Normandie. Un agenda culturel agrémenté de PAD Caen et Rouen sera proposé. Avec en conclusion une signature musicale (poom tchak).

S'ajoute un module dédié au parlé normand intitulé « ça bacouette »

Ces éléments pourront être publiés sur les réseaux sociaux dit le directeur.

Un numéro pilote est prévu le 18 décembre, potentiellement diffusable à l'antenne, avec Charly Venturini du Papillon Noir théâtre. Le 1er numéro est prévu le 16 janvier avec Philippe Torreton

Marc Moiroud est assistant. Damien Nicolini sera présent en tant qu'adjoint pour le numéro 0.

Le temps de préparation des scriptes paraît insuffisant. Elles devraient dégager du temps entre deux JT et devraient pouvoir anticiper selon la déléguée au programmes pour ne pas découvrir l'émission le jour même de l'enregistrement.

Pour le chef de centre, il faut définir le modèle d'organisation à partir du numéro zéro et évaluer les besoins en fonction de cela. On fabrique selon des contraintes économiques. Il faut trouver les bons équilibres, dit le directeur.

Attention au transfert de charge pour les scriptes notamment. FO demande un point d'étape concernant les conditions de travail pour la fabrication de cette émission.

Point 3. Emploi / Formation

Nominations, départ, poste à pourvoir, détachements :

Mission responsable de régie.

Suite au départ de François Brillet, Franck Leroy a été nommé sur une mission de remplacement de responsable de régie. Les OS s'interrogent sur le remplacement de ce dernier et en conséquence sur le manque d'OPS en actu que ce non remplacement pourrait entraîner.

Le poste n'est pas vacant, il sera remplacé si besoin dit le chef de centre. Concernant l'actu, dit-il en s'appuyant sur un planning, les OPS sont bien présents sur certaines actu.

Pour FO, il y a menace sur ce poste d'OPS qui, dans le cadre des économies demandées au réseau, pourrait être rendu à la direction générale. Avranches, services vidéo et éclairage, absence maladie et/ou formation … Le non remplacement semble devenir systématique à Caen et pourrait être préjudiciable aux conditions de travail et à la qualité de la production.

Les CDD et les intermittents sont une source de richesse aussi pour l'entreprise, attention de ne pas trop figer les choses dit le directeur, nous devons aussi entretenir cet écosystème varié.

Poste de technicien Vidéo

Ce poste permet de faire des remplacements. A faire évoluer dit la direction

Poste de coordinateur numérique

Il y a 3 candidatures FTV. Les entretiens RH doivent être planifiés. Le poste est basé à Rouen.

Point 4. Marche de l'établissement

Exercice d'évacuation incendie 2024

Les équipiers en première intervention sont en cours de formation. Ils seront « chargés d'évacuation » (serre-fil et guide-fil). Un exercice sera programmé en 2025, la loi oblige à 2 par an.

Divers

- La rénovation de la cage d'escalier sera terminée à la fin décembre
- Infiltrations dans salle de rédaction: le renouvellement des dalles du faux plafond est toujours en attente
- Installation de la salle de repos: pas d'artisans disponibles pour l'instant
- A venir, le plan de développement des compétence 2025 et la sensibilisation à l'accord handicap

Numéros utiles

Assistantes sociales : Santé Social Direct au 0805 035 433
Site d'inscription: francetv.socialdirect.fr / Code de connexion: FTV23
Mail: support.beneficiaire@socialdirect.fr

Discrimination : www.allodiscrim.fr Code FTV: 1277

Psychologue du travail : cabinet Acca Conseil.
Ligne pour les salariés non managers: tel: 0 800 73 08 70
Ligne pour les salariés managers, RH et RP: tel: 0800 730 875

Médecine du travail : au 02 31 72 75 09 / Dr Catherine Fusibet

Primo écoutant : votre organisation syndicale

Prochaine réunion de l'instance de proximité le 9 janvier 2025

Si vous avez des questions, des remarques, des revendications, merci de les adresser à vos représentants FO François Ormain et Marc Michel-Dherissart.

Vos élus FO de proximité : **François Ormain et Marc Michel-Dherissart.**